

Rapport annuel 2022

Administration:

Fondation collective Symova

Beundenfeldstrasse 5 CH-3013 Berne

Téléphone 031 330 60 00 Fax 031 330 60 01

info@symova.ch www.symova.ch



Chiffres clés

		31.12.2022	31.12.2021
Effectif total des personnes assurées			
Nombre de personnes assurées actives		8'236	8'117
Nombre de bénéficiaires de rentes		3'844	3'875
Total des destinataires		12'080	11'992
Nombre de caisses de prévoyance		48	54
Données actuarielles			
Fortune de prévoyance disponible	en mio CHF	3'348	3'594
Engagements personnes assurées actives	en mio CHF	1'760	1'733
Engagements bénéficiaires de rentes	en mio CHF	1'278	1'287
Total des engagements	en mio CHF	3'038	3'020
Rapport actif-ves / bénéficiaires de rente (engagements)	en %	57.9 / 42.1	57.4 / 42.6
Rapport actif-ves / bénéficiaires de rente (nombre)	en %	68.2 / 31.8	67.7 / 32.3
Taux de couverture consolidé (de toutes les caisses	en %	110.21	118.99
de prévoyance)			
Placement de capitaux			
Capital immobilisé	en mio CHF	3'410	3'659
Frais de gestion de fortune (TER)	en %	0.33	0.30
Performance totale nette	en %	-6.30	8.65
Assurance des risques			
Masse salariale assurée (MSA)	en mio CHF	542.1	527.0
Cotisations de risque payées sur MSA	en mio CHF	12.52	12.16
Cotisation de risque moyenne sur MSA	en %	2.31	2.31
Dépenses pour cas de décès et d'invalidité	en mio CHF	13.9	7.8
Cotisation de risque nette moyenne	en %	2.56	1.48
Frais de gestion			
Frais de gestion payés	en mio CHF	2.03	2.03
Moyenne par destinataire (brute)	en CHF	168.80	168.95
Remboursement à l'employeur	en mio CHF	0.39	0.38
Frais de gestion effectifs par destinataire (nets)	en CHF	137.86	138.24
Bases techniques			
Taux d'intérêt technique	en %	1.50	1.50
Bases actuarielles		BVG 2020	BVG 2020
Rendements attendus	en %	3.67	2.35



Rétrospective

Placements de capitaux

Du point de vue des investisseurs, l'année 2022 n'a pas été particulièrement réjouissante, contrairement à l'année précédente. De nombreux facteurs ont entraîné des corrections de cours sur les marchés financiers mondiaux : Parmi eux, les pénuries de livraison suite à la pandémie, une forte inflation et les hausses de taux d'intérêt des banques centrales qui en ont résulté, ainsi que la guerre d'agression russe contre l'Ukraine. Même les obligations, normalement stables en temps de crise, se sont nettement dépréciées.

Dans ce contexte difficile, la principale préoccupation des investisseurs a été le niveau élevé de l'inflation. Dans toutes les économies importantes, le renchérissement a augmenté de manière significative par rapport à l'année précédente. Dans la zone euro, l'inflation a dépassé les 10%, aux Etats-Unis, elle a atteint 9% et en Suisse, elle est restée relativement faible, à 3%. Les banques centrales ont réagi à la forte pression inflationniste en augmentant plusieurs fois leurs taux d'intérêt. La Réserve fédérale américaine (FED) a augmenté son taux directeur en sept étapes pour le porter à 4.5% au total, et la Banque centrale européenne (BCE) l'a ramené à 2.5% après quatre ajustements. La Banque nationale suisse (BNS) a également mis fin à l'ère des taux d'intérêt négatifs et a relevé son taux directeur à 1% en trois étapes.

Les hausses radicales des taux directeurs des banques centrales ont eu un impact négatif sur le moral des bourses. A cela se sont ajoutées de vives inquiétudes concernant une pénurie d'énergie en Europe et qui ont encore renforcé la crainte d'une récession. La guerre en Ukraine ainsi que les pénuries d'approvisionnement persistantes ont également créé une incertitude supplémentaire parmi les investisseurs. Dans l'ensemble, la situation de l'année écoulée a représenté une charge énorme pour les marchés des actions.

Les marchés obligataires ont également été fortement touchés, les obligations, qui augmentent normalement la stabilité d'un portefeuille, ont été fortement corrélées aux marchés des actions en raison de la forte hausse des taux d'intérêt et ont également enregistré des pertes importantes de plus de 12%. Seules quelques catégories de placement, comme les matières premières et l'immobilier (à l'exception des fonds immobiliers cotés), ont enregistré des rendements positifs en 2022.

Le résultat des placements de la Fondation Collective Symova a également été marqué par l'environnement de marché difficile et a clôturé l'année avec un rendement négatif de 6.30%. Par rapport à d'autres caisses de pension, la Fondation Collective Symova a toutefois obtenu de meilleurs résultats, notamment grâce à son portefeuille immobilier.

Stratégie de placement

En raison de l'évaluation des risques, le Conseil de fondation a décidé de modifier sa stratégie déjà en automne 2021. Cette dernière prévoit notamment un taux de change non garanti plus bas ainsi qu'une plus large diversification des obligations en Suisse et à l'étranger. Le changement de stratégie a été mis en œuvre le 01.03.2022.

Pour des raisons de durabilité, le Conseil de fondation a en outre décidé de renoncer avec effet au 01.12.2022 aux placements en matières premières à caractère spéculatif comme les denrées alimentaires ou les combustibles fossiles. Ces changements de stratégie réduisent le risque de placement tout en maintenant le rendement attendu.



Le Conseil de fondation poursuit l'orientation plus durable du portefeuille de placements de la Fondation Collective Symova en 2023. En outre, l'orientation du portefeuille immobilier sera soumise à un examen approfondi.

Rémunération des avoirs de vieillesse

Les pertes sur les placements se dessinaient déjà vers la fin du 3ème trimestre 2022 et laissaient présager une réduction significative des degrés de couverture des caisses de prévoyance de la Fondation Collective Symova par rapport à l'année précédente. Dans ce contexte, la plupart des commissions de prévoyance ont décidé de rémunérer les avoirs de vieillesse des personnes assurées actives en 2022 à un taux compris entre 1% et 2.2%. 1% correspond au taux d'intérêt minimal LPP fixé par le Conseil fédéral. Si l'on consolide toutes les caisses de prévoyance, on obtient une rémunération moyenne d'environ 1.3%. Désormais, la décision relative à la rémunération des avoirs de vieillesse figure également sur le certificat de prévoyance des personnes assurées.

Évolution des degrés de couverture

Grâce aux bons résultats de placement des années précédentes, la plupart des caisses de prévoyance de la Fondation Collective Symova ont pu constituer ces dernières années les réserves de fluctuation de valeur nécessaires. Grâce à ces réserves, il a été possible d'amortir une mauvaise année de placement comme 2022 sans se retrouver en situation de sous-couverture. Néanmoins, les degrés de couverture des différentes caisses de prévoyance sont inférieurs de 8.5 à 10 points de pourcentage à ceux de l'année précédente en raison de la performance négative. Le degré de couverture consolidé de toutes les caisses de prévoyance a baissé de 118.99% à 110.21% au 31 décembre 2022.

Perspectives

Le niveau des taux d'intérêt, nettement plus élevé que les années précédentes, a entraîné une baisse de la fortune des caisses de pension en 2022. À plus long terme, les taux d'intérêt plus élevés devraient toutefois entraîner une détente dans la prévoyance professionnelle, car le financement des prestations sera simplifié à l'avenir en raison des rendements attendus des placements plus élevés.

Le rendement attendu de la stratégie de placement de la Fondation Collective Symova est actuellement supérieur au rendement théorique dont une caisse de prévoyance a besoin pour maintenir la stabilité du degré de couverture. Le faible taux d'intérêt technique, les prestations financées et le rendement attendu plus élevé des placements permettront à moyen terme à la plupart des caisses de prévoyance de reconstituer leurs réserves de fluctuation de valeur et, dans le meilleur des cas, de disposer de fonds libres.

Un groupe de travail du Conseil de fondation élabore un concept de participation en collaboration avec l'expert en prévoyance professionnelle. Celui-ci définit comment les fonds libres seront répartis à l'avenir de manière compréhensible et équilibrée entre les personnes assurées actives et les bénéficiaires de rentes. L'accent est également mis sur une participation aussi équitable que possible des différentes générations de personnes assurées. Comme le taux d'intérêt technique et les taux de conversion ont été abaissés à plusieurs reprises au cours des dernières années, toutes les personnes bénéficiant d'une rente ne profiteront pas dans la même mesure d'éventuelles améliorations des prestations.



Stratégie de placement

Au cours de l'année sous revue, la stratégie de placement a été modifiée en deux étapes. Lors de la première modification avec effet au 01.03.2022, une quote-part de monnaie étrangère non garantie plus faible ainsi qu'une plus large diversification des placements en obligations a été mises en œuvre pour des raisons de risque. Pour des raisons de durabilité, il est en outre renoncé aux placements en matières premières depuis le 01.12.2022. Par rapport à l'ancienne stratégie de placement, les changements de stratégie ont pour conséquence un risque de placement plus faible pour une espérance de rendement inchangée. La forte pondération de l'immobilier a été sciemment maintenue, comme les années précédentes, car cette catégorie de placement a obtenu jusqu'à présent des rendements stables, supérieurs au rendement théorique. De plus, le portefeuille immobilier, détenu par le biais de fondations de placement, est largement diversifié. Les fourchettes de la stratégie sont respectées, à l'exception de l'immobilier suisse.

Fin 2022, la fortune de placement de la Fondation collective Symova s'élevait à environ CHF 3'410 millions.

	Allocation d'a	Investi au	
Catégorie de placement	Stratégie	Fourchette	31.12.2022
Liquidités	2 %	0-8%	1.83 %
Obligations CHF	22 %	18 – 26 %	20.23 %
Obligations FW (hedged)	8 %	6 – 10 %	6.13 %
Actions Suisse	11 %	9 – 13 %	10.94 %
Actions Étranger	9 %	7 – 11 %	8.91 %
Actions Étranger (hedged)	6 %	5-7%	5.79 %
Actions Étranger Small Cap	3 %	2 – 4 %	2.80 %
Actions marchés émergents	3 %	2 – 4 %	3.02 %
Immobilier Suisse	31 %	27 – 34 %	34.39 %
Immobilier Étranger	4 %	3 – 5 %	4.23 %
Microfinance	1 %	0-2%	1.51 %
Placement auprès des em- ployeurs	0 %	0-2%	0.23 %
	100 %		100.00 %

Performance 2022

Les marchés d'actions mondiaux ont enregistré une chute d'environ 17% en 2022, soit la pire performance annuelle depuis 2008. Ce résultat s'explique par l'inflation élevée, le resserrement de la politique monétaire mondiale et les craintes de récession mondiale. Les rendements globaux des obligations ont également été négatifs au cours de l'année écoulée. Les taux d'intérêt se sont stabilisés vers la fin de l'année dans la perspective d'une normalisation possible de l'inflation et, par conséquent, d'une politique de taux moins restrictive de la part des banques centrales. Le rendement d'une obligation à 10 ans de la Confédération suisse est passé de -0.14% à 1.62% au cours des 12 derniers mois en Suisse.

Dans ce contexte de défi, la Fondation Collective Symova a réalisé un rendement négatif de -6.3%. Le rendement est supérieur à sa propre valeur de comparaison (benchmark) de -7.16% ainsi qu'à la moyenne d'autres caisses de pension qui présentent une part d'actions aussi élevée.

Au cours de l'année sous revue, les différentes catégories de placement ont obtenu les rendements de placement suivants :



Obligations Suisse	-11.9 %
Obligations Étranger (hedged)	- 13.7 %
Actions Suisse	-16.6 %
Actions Étranger	-17.1 %
Immobilier Suisse	6.1 %
Commodities (matières premières)	17.9 %
Performance totale 2022	-6.30 %
Benchmark	-7.16 %

Décompte des frais de gestion

Le compte ordinaire des frais d'administration a été clôturé avec un bénéfice de CHF 395'093. Les éventuels excédents de recettes du compte des frais d'administration sont distribués aux entreprises au prorata, au profit de la réserve de cotisations patronales.

	2022	2021
	en CHF	en CHF
Contributions aux frais de gestion	2'039'064	2'025'556
Frais de gestion Déduction de la part de gestion de fortune Déduction de la part institution d'assurance	2'998'627 -985'270 -369'386	3'098'695 -1'109'828 -340'813
Total des frais de gestion	1'643'971	1'648'054
Bénéfice facture ordinaire	395'093	377′502
Décompte total		
Bénéfice reporté début	0	0
Bénéfice décompte ordinaire	395'093	377′502
Distribution au profit des entreprises	- 395'093	- 377′502
Bénéfice reporté nouvelle facture	0	0

Le montant des contributions aux frais de gestion n'a pas changé depuis le 01.01.2012 et est échelonné en fonction du nombre de personnes assurées actives dans une caisse de prévoyance. Elles s'élèvent à :

Nombre de personnes assurées actives	Module	Contribution aux FG par personne assurée active et par an	Contribution aux FG par bénéficiaire de rente et par an
1-9	FG 1	CHF 318.00	CHF 96.00
10 – 49	FG 2	CHF 288.00	CHF 96.00
50 – 99	FG 3	CHF 258.00	CHF 96.00
100 – 249	FG 4	CHF 231.00	CHF 96.00
250 – 999	FG 5	CHF 201.00	CHF 96.00
À partir de 1'000	FG 6	CHF 174.00	CHF 96.00



Institution d'assurance

L'institution d'assurance couvre les prestations dans les cas de prévoyance, décès et invalidité (prestations de risque). Elle est financée par les cotisations de risque de tous les assurés actifs. En 2022, des prestations de risque nettement plus élevées que l'année précédente ont dû être versées.

Le montant des provisions actuarielles (fonds de fluctuation des risques) est recalculé chaque année par l'expert en prévoyance professionnelle sur la base de l'effectif des actifs et a donné lieu à une dotation supplémentaire fin 2022. La provision pour les cas AI en suspens a en outre été augmentée en raison des sinistres attendus. Il en résulte donc une perte de la partie assurance pour l'année sous revue.

Conformément aux conditions du marché, il en résulte en outre pour l'année écoulée un résultat négatif sur les placements de l'institution d'assurance. Avant la dissolution des réserves de fluctuation de valeur, il en résulte une perte de CHF 3'976'399 pour l'année sous revue.

	2022 en CHF	2021 en CHF
Contributions de risque employé-es / employeur Déduction des prestations réglementaires Excédent de cotisations	12'518'068 -10'326'407 2'191'661	12'159'090 -6'371'315 5'787'775
Constitution des provisions Perte (année précédente : bénéfice) de la partie assurance	-3'521'161 -1'329'500	-1'507'276 4'280'499
Charges (année précédente : produits) Placements de la fortune Part des frais de gestion Dissolution (année précédente : constitution) des réserves de fluctuation de valeur	-2'277'513 -369'386 <u>3'976'399</u>	3'104'190 -340'813 <u>-199'000</u>
Résultat total (exercice précédent : bénéfice total avant distribution)	0	6'844'876

Tant que la réserve de fluctuation de valeur de l'institution d'assurance n'a pas atteint la valeur théorique (actuellement 13.2%), aucun excédent ne peut être distribué aux œuvres de prévoyance en faveur de la provision pour changement de bases techniques des assurés actifs. L'année précédente, la distribution a été la suivante :

	2022	2021
	en CHF	en CHF
Bénéfice reporté de départ	0	0
Bénéfice total	0	6'844'876
Report à nouveau	<u>0</u>	<u>0</u>
Distribution en faveur des caisses de prévoyance pour la constitution de provisions pour le changement de bases techniques pour les personnes assurées actives (niveau caisse de prévoyance)	0	6'844'876

Le patrimoine de l'institution d'assurance se compose comme suit :

Fonds de fluctuation des risques (calcul de l'expert CP)	25'200'000	24'200'000
Réserve pour cas AI en suspens (calcul expert CP)	8'454'584	5'933'423
Réserve de fluctuation de valeurs	<u>1'601</u>	<u>3'978'000</u>
Fortune totale (provisions) en fin d'année	33'656'185	34'111'423

Bilan actuariel

	2022 en CHF	2021 en CHF
Fortune de prévoyance disponible	3'347'680'333	3'593'608'825
Capital de prévoyance des personnes assurées actives Capital de prévoyance des bénéficiaires d'une rente Provisions techniques Total des engagements actuariels	1'687'853'473 1'237'555'749 112'266'997 3'037'676'219	1'613'421'859 1'249'720'306 156'936'333 3'020'078'498
Excédent actuariel	310'004'114	573'530'327
Degré de couverture (consolidation de toutes les caisses de prévoyance)	110.21 %	118.99 %
Degré de couverture (au niveau Fondation)	110.10 %	118.94 %

Degrés de couverture des différentes caisses de prévoyance

Degré de couverture	Nombre de caisses de prévoyance au 31.12.2022		Nombre d'institutions de prévoyance au 31.12.2021	
supérieur à 113.2 %	12	25 %	41	76 %
de 100.00 à 113.20 % ⁽¹⁾	33	69 %	12	22 %
de 95.00 à 99.99 %	3	6 %	1	2 %
de 90.00 à 94.99 %	-	- %	-	- %
de 85.00 à 89.99%	-	- %	-	- %
Total	48	100 %	54	100 %

⁽¹⁾ Des réserves de fluctuation de valeur sont constituées jusqu'au degré de couverture de 113.20 %. Ce n'est qu'ensuite qu'il existe des fonds libres.

Effectif des personnes assurées

	au 31.12.2022		au 31.12.2021			
	hommes	femmes	total	hommes	femmes	total
Total Assurés actifs	6'740	1'496	8'236	6'671	1'446	8'117
Rentes de vieillesse	2'346	166	2'512	2'348	173	2'521
Rentes d'invalidité	111	20	131	116	19	135
Rentes de conjoint	20	1'083	1'103	23	1'100	1'123
Rentes d'orphelins / d'enfants	62	36	98	63	33	96
Total des rentes	2'539	1'305	3'844	2'550	1'325	3'875



Organisation

Conseil de fondation (mandat du 01.07.2022 au 30.06.2025)

Représentant-es des employé-es :

Hunziker Stephan, Capitaine à la SGV, Lucerne Brodard Vincent, secrétaire syndical SEV, Romont Cambi Aroldo, gestionnaire financier SEV, Worblaufen Studer Florian, conducteur de train BLS, Vinelz Suter Adrian, chef de projet Marketing chez VZO, Maur Président

Représentant-es des employeurs :

Johner Horst, Responsable des ressources humaines BLS, Spiez Hutter Chalmers Manuela, responsable des finances et des services SOB, Wittenbach Osswald Jens, responsable des finances SZU, Menzingen Python Jean-Frédéric, Directeur Chemins de Fer du Jura, Bourguillon Wegmann Thomas, Directeur STI Bus, Unterseen Vice-président

Commission de placement (mandat du 01.10.2022 au 30.09.2023)

Tschirky Martin, Zurich (jusqu'au 31.03.2023)
Cambi Aroldo, gestionnaire financier SEV, Worblaufen
Friedli Stefan, responsable finances Reka, Oekingen
Osswald Jens, responsable finances SZU AG, Menzingen (bis 31.03.2023)
Hunziker Stephan, Capitaine à la SGV, Lucerne

Président

Riesen Lukas, PPCmetrics AG Zurich; externer Berater (ohne Stimmrecht)

Direction générale

Gabriel Sara, présidente de la direction par intérim (jusqu'au 31.03.2023) et directrice des placements et des finances Zürcher Nicolas, président de la direction (à partir du 01.04.2023) Vogel Melanie, Responsable Legal & Compliance

Wenger Barbara, Responsable prévoyance

Externe

Expert en prévoyance Keller Experten AG, Frauenfeld (partenaire contractuel) professionnelle Herr Roland Schorr (expert exécutant)

Organe de révision Autorité de surveillance Experts en placement PricewaterhouseCoopers AG, Berne Bernische BVG- und Stiftungsaufsicht (BBSA), Berne PPCmetrics AG, Zurich

